

**REPONSES AUX QUESTIONS : DP/ MS/ MCA-Niger/QCBS/2017/11 : Sélection d'un Consultant pour Services de Consultation pour la mise en œuvre de la Sous-activité Gestion Durable du Système d'Irrigation : 13/02/2018**

No	QUESTIONS	REPONSES
1	Page 36 – Critère A : est-ce que les mêmes projets (Références) peuvent être comptés dans les divers sous critères A1 à A4 ? Quel est le nombre minimal de projets par critère permettant d'avoir la note max ?	Il n'a pas été déterminé un nombre minimal de projets par critère permettant d'avoir la note maximum. Une expérience récente dans plus d'un projet similaire est un avantage.
2	Page 36 – Sous critère A1 : pourriez-vous clarifier ce que vous entendez par « la mise en œuvre de projets de portée, de taille et de complexité similaires » s'agit de missions d'Etudes, de Contrôle de Travaux, d'Assistance Technique, etc. ?	Il s'agit de l'exécution de projets similaires à celui qui fait l'objet de la présente DP pour la sous-activité Gestion Durable de Systèmes d'Irrigation (GDSI)
3	Page 36 – Sous critère A4 : le Sous critère A4 n'est pas suffisamment clair pour nous. Pourriez-vous donner plus de précisions ?	Il y a suffisamment d'information relatif à votre question dans la DP. Referez-vous s'il vous plait à ces parties du document, notamment la section 8, p. 122 « Exigences environnementales » et la section 8 p. 123 « Exigences Genre et Inclusion Sociale ». Vous devez aussi vous référer à la section 9.2.8 pour le profil et l'expérience requis pour l'Expert en Environnement et Gestion Durable des Ressources Naturelles ainsi qu'à la section 9.2.9 pour le profil et l'expérience requis pour l'Expert en Genre et Inclusion Sociale.
4	Page 38 : Critère C-I : quel est le nombre minimal de missions similaires permettant d'avoir la note max. ?	Il n'a pas été déterminé un nombre minimal de missions similaires permettant d'avoir la note maximum.
5	Page 57 – Formulaire TECH-11 : prière confirmer que les CV sont à fournir seulement pour le personnel clé proposé (postes 1 à 9 indiqués à la page 31).	Ce sont les CV du personnel clef qui vont être évalués